

IDÉES

Haïti : une possibilité de changement pour qui ?

Page B 5



MONDE

Les hésitations du président bolivien

Page B 3

CABLER
B

PERSPECTIVES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Inquiétude dans les CPE

Les déclarations de la ministre Carole Thérberge laissent planer des doutes sur ses intentions

Les déclarations de la ministre de la Famille, Carole Thérberge, et les reportages incriminants pour les CPE diffusés cette semaine ont suscité frustration, incompréhension et, surtout, inquiétude dans le réseau des CPE. Si les excuses présentées jeudi par la ministre peuvent apporter un peu de baume, l'incertitude risque de persister jusqu'au dépôt, à l'automne, de ses orientations pour réviser la loi sur les CPE, offrant un terrain fertile pour que la machine à rumeurs fasse son œuvre.

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Principal legs social du dernier gouvernement péquiste, le réseau des centres de la petite enfance (CPE) développé à vitesse grand V depuis 1998 dérange dans les rangs libéraux, où on rappelle sans cesse le milliard et demi de dollars en fonds publics qu'on y consacre chaque année. La saga des deux dernières semaines à propos de la prétendue mauvaise gestion des CPE vient s'ajouter à d'autres remises en question depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux.

Il y a tout d'abord eu la hausse de tarif de 5 à 7 \$ par jour, hausse qui, il faut le préciser, avait également été envisagée sous le régime péquiste. Il y a ensuite eu des compressions de 2,6 % du budget de fonctionnement ces deux dernières années. Voilà maintenant qu'on y ajoute une compression de 40 millions, certes niée par la ministre mais qui s'avère réelle à l'étude des crédits budgétaires lorsqu'on tient compte des dépenses allouées à la création de nouvelles places et à la progression des employées dans l'échelle salariale.

C'est au moment de l'étude des crédits que la ministre a fait sa déclaration sur la mauvaise gestion des CPE, à laquelle sont venues s'ajouter des fuites dans les médias sur les salaires d'une vingtaine de directrices de garderie, qui dépasseraient les 100 000 \$ par année. Cette fuite semble préparer le projet de réforme de la loi sur les CPE. Le gouvernement jongle actuellement avec plusieurs options pour les encadrer davantage, que ce soit en récupérant les surplus générés par un certain nombre d'entre eux, en modifiant la composition des conseils d'administration ou en donnant le mandat à ses fonctionnaires de suivre de façon plus serrée les choix budgétaires des directions et des conseils d'administration, formés aux deux tiers de parents utilisateurs.

La marge de manœuvre pour contrôler davantage la gestion est infiniment mince pour le gouvernement s'il ne remet pas en question le statut d'organisme sans but lucratif, croit Olivier Rousseau, un juriste spécialisé en économie sociale.

Les CPE ont un statut hybride, à mi-chemin entre l'organisme public et l'OSBL. Gérés par les

parents, les CPE sont financés à 85 % par l'État, qui définit également les 15 % restants en fixant la contribution des parents. Les salaires, qui représentent plus de 80 % des budgets de fonctionnement, font l'objet d'une convention nationale, négociée en théorie avec la partie patronale représentant les CPE mais dans les faits avec l'État.

M. Rousseau croit que le gouvernement a déjà les outils nécessaires pour encadrer les CPE et leur demander des comptes. «C'est l'entreprise d'économie sociale la plus encadrée. Cela va jusqu'à la façon de présenter les états financiers. Ce que nous avons vu sur les salaires dans les médias, cela apparaît déjà dans les états financiers. Le gouvernement n'a qu'à prendre des mesures pour y remédier. Il peut aller jusqu'à suspendre des permis. Les outils sont déjà là», fait valoir M. Rousseau, qui juge par exemple hasardeux pour le gouvernement de nommer des représentants aux conseils d'administration, comme le veut une rumeur qui courrait cette semaine.

M. Rousseau estime tout à fait justifié que les CPE soient soumis à une reddition de comptes serrée puisqu'il a deux sortes de clients: le client utilisateur (le parent) et le client payeur (l'État).

Il constate cependant une tendance de l'État à dépasser cette relation. «Parce que le gouvernement maintient le statut quasi gouvernemental, il se croit propriétaire des CPE. Mais il n'est pas prêt à en assumer complètement la gestion parce qu'il sait que cela coûterait beaucoup plus cher avec des fonctionnaires», analyse M. Rousseau.

Privatisation, changements mineurs...

Il serait singulier de voir un gouvernement libéral qui prêche en faveur de la réduction de la taille de l'État franchir la frontière qui sépare le réseau sans but lucratif du réseau public.

La présidente de la CSN ironisait à ce sujet cette semaine: «Qui va croire que le gouvernement Charest ferait un geste qui va dans le sens de l'étatisation des CPE?», a en effet lancé Claudette Carbonneau.

Hélène Potvin, de l'AQCPE, a quant à elle été

éberluée de lire dans les journaux que le gouvernement voudrait avoir son mot à dire sur les heures d'ouverture et les vacances du personnel. «C'est risible! S'ils veulent des organisations étatiques, qu'ils l'annoncent, il y aura un débat de société là-dessus!», s'exclame-t-elle, vantant la couleur locale de chacun des CPE, ce qui leur permet de s'adapter aux besoins de chacun des milieux.

En effet, lorsqu'on évoque ce scénario au cabinet de la ministre, un démenti formel retentit alors qu'on confirme pourtant qu'une panoplie d'hypothèses sont à l'étude, du statu quo à des changements en profondeur.

Le flou qui entoure les orientations gouvernementales, qui devraient se préciser à l'automne avec un projet de réforme de la loi sur les CPE devant être soumis à une consultation, alimente l'incertitude dans le réseau. Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage, affirme le vieux dicton. L'ampleur de la «campagne de dénigrement», selon les termes employés dans le milieu des CPE, fait craindre un démantèlement.

«S'ils veulent des organisations étatiques, qu'ils l'annoncent»

«Pour le bien des services aux familles, la ministre doit donner des indications claires qu'elle n'est pas en train de démanteler le réseau des CPE mais bien de travailler à l'améliorer», a déclaré cette semaine la présidente de l'AQCPE, Hélène Potvin, qui dit être «très inquiète» à l'idée que le gouvernement puisse confier à des agences privées les 85 000 places en milieu familial présentement associées aux CPE, un scénario que les fonctionnaires du ministère n'ont pas exclu lorsqu'elle les a récemment rencontrés. Ayant fait l'objet d'un développement intensif depuis sept ans, le nombre de places en milieu familial (85 000) est désormais plus élevé que les places en «installation» dans les CPE (80 000). Cela représente environ 40 % de toutes les places à 7 \$ par jour.

Hier à l'Assemblée nationale, la ministre de la Famille, Carole Thérberge, n'a pas écarté cette option. Il faut préciser que le démantèlement des CPE pour en retirer le milieu familial avait déjà été évoqué il y a deux ans afin de contrer les velléités de syndicalisation. Le gouvernement avait plutôt opté pour la loi 8, qui confirme le statut de travailleuses autonomes des responsables de services de garde en milieu familial, une loi qui fait encore l'objet de contestation juridique.

Pourquoi tant d'esclandres, si ce n'est pour remettre en question le modèle des CPE?, se demandent les CPE. D'autant plus que plusieurs des modifications envisagées à la loi ayant circulé dans les médias provenaient en fait de sugges-

tions des associations de CPE ou de celle du personnel-cadre. C'est notamment le cas lorsqu'il est question de nommer des représentants de la communauté aux conseils d'administration ou quand on parle d'améliorer la formation des gestionnaires. D'autres «modifications» sont en fait des mécanismes qui existent déjà au ministère, par exemple la création d'équipes de redressement financier pour venir en aide aux CPE aux prises avec des déficits chroniques.

«L'analyse que nous faisons de cette dernière semaine et demie, c'est que le gouvernement a l'intention soit de démanteler le réseau, soit de faire passer la pilule de la compression. Quel intérêt y aurait-il, sinon, à lancer toutes ces choses?», a affirmé Hélène Potvin, de l'AQCPE, encore abasourdie par les péripéties de la semaine écoulée.

Toute cette saga a en fait débuté au lendemain d'une proposition de l'AQCPE de réaliser à moyen terme (en trois ans) les économies réclamées par le gouvernement, mais sans affecter les services. Pour Hélène Potvin, il est maintenant temps de ramener le débat sur cet enjeu financier tout en reconnaissant que des discussions sont nécessaires pour comprendre les déficits des uns et les surplus des autres et agir en conséquence.

Réforme de la gestion, exercice de compression comparable à celui en cours dans les autres ministères, remise en question des fondements d'un modèle de garderie géré par les parents: il est difficile de décoder avec clarté les intentions du gouvernement à travers l'effervescence médiatique de derniers jours.

Ce questionnement survient au moment même où le gouvernement fédéral s'apprête à verser 600 millions en trois ans en vertu du programme national de garderies, qui s'inspire des avancées québécoises en la matière. Ces fonds n'iront pas nécessairement aux garderies puisque Québec dépense déjà 1,5 milliard dans ce domaine. Pour l'heure, la ministre n'a pas manifesté son intention d'aller chercher une part de ce gâteau chez son collègue des Finances pour les CPE. À son cabinet, on assure cependant que ces fonds serviraient à répondre aux besoins des familles.

Une chose est certaine: l'appétit des CPE qui estiment qu'il n'y a pas de gras à couper dans leur réseau, conjugué à celui de leurs employés syndiqués, qui font actuellement la grève sur l'équité salariale, indispose le gouvernement. C'est d'autant plus vrai que les jeunes créatures nées sous le Parti québécois disposent d'un levier non négligeable pour influencer l'opinion publique: les parents qui les administrent.

Le Devoir

Programme intensif de langue anglaise

6 niveaux menant au Certificat de compétence en anglais de McGill - Deux spécialistes par classe - Laboratoire et clinique de prononciation - Contenus en ligne - Activités culturelles - Atmosphère stimulante et détendue.

Été : 20 juin - 19 août 2005
Automne : 19 septembre - 18 novembre
Pour plus d'informations: (514) 398-2817
ou www.cep.mcgill.ca

Concert des belles années

L'institut d'études à la retraite de McGill, en partenariat avec la Faculté et le Conservatoire de musique de McGill, présente un concert des plus grands succès d'hier avec plus de 50 musiciens de 30 à 80 ans du LaSalle Community Concert Band of Kingston.

Admission gratuite.
Quand ? Le 10 juin 2005 à 13h.
Où ? Salle de concert Pollack,
555, rue Sherbrooke Ouest.
Informations ? (514) 398-8234

Saviez-vous que...

L'Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill est le plus important établissement de recherche en sciences médicales et de la vie au Canada. Depuis 1997, ses chercheurs sont à l'origine de 74 inventions et son apport a permis la création de plus de 25 nouvelles sociétés de biotechnologie employant au-delà de 1 500 personnes.

Formation des cadres et des dirigeants

Programme s'adressant aux gestionnaires qui dirigent des groupes de travail. Ce cours pratique met l'accent sur le développement des habiletés interpersonnelles et la capacité d'analyser une situation problématique.

Les habiletés essentielles en gestion
Du 6 au 10 juin 2005 - de 9 h à 17 h
Pour vous inscrire : (514) 398-3970
www.executive.mcgill.ca



• PERSPECTIVES •



Jean Dion

Toute l'actualité

En dépit des révélations de W. Mark Felt et de Bob Woodward, un citoyen alerte bien au fait de la face cachée des choses ne croit pas un traître instant que Felt soit Deep Throat, le mystérieux informateur qui a aiguillé les reporters du *Washington Post* dans leur enquête sur le scandale du Watergate.

«Ma source anonyme, Taxi Driver, est formelle: ce n'est pas lui», a déclaré le citoyen, le seul être humain au monde à posséder une copie des 18 minutes de conversations enregistrées par Richard Nixon au bureau ovale et qui ont disparu sans laisser de traces. «Ils ont dit ça pour qu'on arrête de poser des questions, mais Ti-Coune, ici présent, n'est pas dupe. Ce n'est pas la première fois qu'on essaie de mener la population en bateau. Malheureusement, les gens croient n'importe quoi», a-t-il dit avant de retourner à sa lecture de *Da Vinci Code* qui, selon lui, tient beaucoup plus de l'essai critique que du roman.

«Je sais qui est Deep Throat, mais je ne le dirai pas. Cela me permettra d'achaler le monde avec ça pendant encore longtemps», a ajouté le citoyen. Il refuse d'identifier sa propre source, qu'il rencontre nuitamment dans un sous-sol de bungalow en préfini de Brossard. «Je lui fais confiance. Convenons-en, Taxi Driver est une bien meilleure œuvre du septième art que Deep Throat.»

Le citoyen a par ailleurs affirmé connaître l'identité des 17 assassins de John F. Kennedy, savoir où est enterré Jimmy Hoffa, connaître l'emplacement exact de l'entrepôt de soucoupes volantes de Roswell (Nouveau-Mexique), détenir la preuve que les astronautes de la NASA n'ont jamais mis le pied sur la Lune, avoir fouillé la garde-robe de vêtements féminins de J. Edgar Hoover, avoir le corps de Bigfoot empaillé chez lui, savoir où sont passés les avions et les navires disparus dans le triangle des Bermudes, savoir qui a tiré sur J. R., savoir où se trouvent Elvis, Janis Joplin, Jimi Hendrix et Jim Morrison, connaître la recette des 11 épices et fines herbes du Colonel, connaître la signification exacte des paroles d'*American Pie* et de *Hotel California*, avoir la preuve qu'aucun avion ne s'est écrasé sur le Pentagone le 11 septembre 2001, posséder un échantillon de stéroïdes utilisés par Barry Bonds et connaître l'adresse postale d'Oussama ben Laden.

En prenant connaissance des résultats du référendum tenu en France sur la Constitution de l'Europe, un observateur situé de l'autre côté de l'Atlantique s'est trouvé perturbé. «Une victoire du non, ça fait plus mal que n'importe quelle défaite électorale, et je sais de quoi je parle», a-t-il déclaré, vaguement stupéfait de voir que les élites de l'Hexagone n'avaient pas réussi à réunir les conditions gagnantes et à faire adhérer le pays au concert des nations européennes dans l'honneur et l'enthousiasme.

L'observateur s'est dit en proie à une foule de sentiments troubles. «Je ressens surtout comme une sorte de non-ingérence, non-indifférence», a-t-il confié.

Selon l'observateur, l'échec du référendum — un «beau risque» que Jacques Chirac n'avait pas à prendre — fait la démonstration que la voie constitutionnelle est sans issue. «Je pense que les Français ne veulent pas entendre parler de Constitution. Ils veulent simplement être reconnus comme nation française, distincte au sein de l'Europe, aujourd'hui et pour toujours libre et capable d'assumer son destin et son développement.»

L'observateur s'est dit d'avis que la classe dirigeante aurait dû durcir le ton, comme mettre ses sièges en jeu pour avoir du changement. Ou alors faire ressortir qu'après un oui, la France continuerait d'être en association économique avec le reste du continent, d'utiliser la même monnaie et d'avoir son passeport européen. Ou alors favoriser le oui en posant une question plus emberlificotée. «Ils n'ont pas de loi sur la clarté imposée par le fédéral à Bruxelles, à ce que je sache. Alors, ils auraient pu demander, genre: "S'agissant du protocole multipartite de ratification du traité constitutif consécutif à Maastricht et Schengen créant une superzone pancontinentale dérogée, stop ou encore?"»

L'observateur a tenu à faire remarquer que l'opposition au projet de Constitution était venue, notamment, de gens craignant pour leur situation économique et d'autres qui trouvent que l'Union européenne, excellente idée au départ, est en train de devenir trop complexe. «Bref, le oui a perdu, au fond, à cause de quoi? Pas d'argent et des votes techniques», a-t-il noté.

Cela étant, «je suis persuadé que quel que soit le chemin que la France choisira, le Québec l'accompagne», a conclu l'observateur. «Même si la France se fout pas mal de ce que le Québec l'accompagne ou non.»

À l'occasion d'un événement, un journaliste est parvenu à faire un reportage complet sur le seul fait que l'événement était couvert par un grand nombre de journalistes.

«Même s'il n'y avait pas d'événement, la quantité de journalistes présents ferait en sorte qu'on puisse parler d'événement», a témoigné le journaliste.

Il a expliqué que son travail avait consisté à compter les journalistes, à poser des questions à des badauds qui avaient vu des journalistes et été interviewés par des journalistes leur demandant ce qu'ils pensaient d'un tel déploiement de journalistes ainsi qu'à interviewer des journalistes qui trouvaient qu'il y avait là beaucoup trop de journalistes.

«Je suis particulièrement fier d'avoir réussi, au fil de l'exercice, à épuiser tous les clichés du genre. J'ai notamment utilisé les expressions "meute de reporters", "cirque médiatique", "surinformation", "dérèglement médiatique", "feux de la rampe", "hystérie médiatique", "barrage de journalistes" et "représentants assoiffés des médias". Je dois aussi dire que j'ai fait en sorte de m'exclure de ce groupe et de le traiter un peu de haut puisque je ne couvrais pas l'événement mais la couverture de l'événement.»

Le journaliste a par ailleurs révélé avoir été approché par un autre journaliste qui, lui, faisait un papier sur les journalistes couvrant les journalistes couvrant l'événement. Pendant un instant, il a craint d'être mal cité, ou hors contexte.

«Une chance qu'après cette "enflure médiatique", les patrons de presse vont faire un examen de conscience et conclure qu'il ne faut plus jamais qu'une pareille situation se représente, a-t-il opiné. Enfin, jamais jusqu'à la prochaine fois, c'est-à-dire dans pas grand temps.»

jdion@ledevoir.com



CHRIS WATTIE REUTERS

Paul Martin a dû répondre aux questions des journalistes cette semaine sur les enregistrements du député Grewal.

Des enregistrements qui contaminent le Parlement

Les dessous les moins glorieux de la politique ont été exposés par l'affaire Grewal

MANON CORNELIER

Ottawa — Depuis deux semaines, un malaise flotte au Parlement. Un malaise créé au départ par un court enregistrement de huit minutes rendu public le 18 mai par le député conservateur Gurmant Grewal et démontrant qu'à la veille même du vote sur le budget que les libéraux craignaient de perdre, le 19 mai, le chef de cabinet du premier ministre Paul Martin, Tim Murphy, a laissé planer la promesse d'une éventuelle récompense si le député Grewal et sa femme Nina, elle aussi députée conservatrice, s'abstenaient ou votaient avec le gouvernement. M. Grewal affirmait alors avoir d'autres enregistrements sur lesquels on pouvait aussi entendre le ministre de la Santé, Ujjal Dosanjh.

D'un seul coup, les dessous les moins glorieux de la politique ont été exposés, mais en laissant un arrière-goût. Que signifiait la participation du chef de cabinet du premier ministre à un tel marchandage, possiblement contraire au Code criminel? Et que dire de cet enregistrement? Faudrait-il à l'avenir que chaque parlementaire soit sur ses gardes?

«Le plus malheureux, c'est que les deux camps paraissent mal, et cela laisse croire que tout le processus parlementaire a été contaminé d'une certaine manière par des comportements que les Canadiens désapprouvent. C'est le vrai drame de l'affaire. [...] Nous sommes très préoccupés par l'impact de tout ça sur nos institutions démocratiques et par la perception que les gens en ont», a déclaré le chef néo-démocrate Jack Layton à la sortie de son caucus mercredi. «Ça crée un climat de méfiance», ajoutait un peu plus tard le chef bloquiste Gilles Duceppe. Plusieurs députés conservateurs ne cachaient pas davantage leur gêne face aux enregistrements furtifs de leur collègue.

Le cirque

Yves Boisvert, professeur en éthique publique à l'École nationale d'administration publique, affiche son indignation sans hésiter. «Il est clair présentement qu'il n'y a plus de lien de confiance à la Chambre. On est face à une façon de faire la politique qui est à son plus bas niveau. [...] On est face à deux fautes pathétiques pour notre démocratie, et on en est réduit à se demander si une est plus grave que l'autre. Ce n'est pas normal.» Selon M. Boisvert, le «cirque pathétique» des derniers jours «n'aide pas à la revalorisation de la Chambre des communes».

M. Boisvert n'excuse pas M. Grewal, dont le geste est à son avis contraire à l'éthique parlementaire, mais il note que le climat malsain qui prévaut aux Communes fait en sorte qu'un député doit avoir une preuve en béton pour prouver la mauvaise conduite de son adversaire.

Le professeur, qui a appuyé l'appel de Paul Martin à attendre le rapport final de la commission Gomery avant de déclencher des élections, est très sévère à l'endroit des libéraux dans l'affaire Grewal. «Je trouve le démarchage libéral indigne. Ça me perturbe car c'est la même logique qu'une corruption traditionnelle. [...] Pour moi, c'est de la corruption parlementaire. On offre ce qu'on a pour obtenir ce qu'on n'a pas. Ça vient affaiblir la crédibilité du Parlement et celle de Paul Martin. Je ne m'attendais pas à un geste si décevant en matière d'éthique parlementaire. Pour gagner six mois, je ne pense pas qu'il faille s'abaisser aussi bas.»

Ed Broadbent déplore que l'affaire Grewal alimente la perception toujours plus négative de la vie publique

vert et Greene répondent que cela ne le rend pas plus acceptable sur le plan éthique. Et les mœurs évoluent. M. Greene rappelle qu'on n'accepte plus le versement de pots-de-vin aux juges depuis longtemps. «Prétendre que c'est la façon de faire de la politique ne fait qu'accroître le cynisme de la population», croit-il.

Parlementaire respecté, le néo-démocrate Ed Broadbent se montre réaliste. La politique est affaire de négociations et d'ententes, mais il pense que des paramètres s'imposent. «Aussi longtemps que les députés pourront légalement changer de parti en plein milieu d'un mandat, il y aura ce genre de marchandage», dit-il. Selon lui, le meilleur frein à cela serait de disposer d'une loi qui interdirait aux députés de changer de parti à moins d'obtenir l'approbation de leurs électeurs dans le cadre d'une élection partielle.

M. Broadbent déplore que l'affaire Grewal alimente la perception toujours plus négative de la vie publique. Il attribue cette évolution à divers facteurs, mais il en souligne deux. Elu une première fois en 1968, il est revenu l'an dernier après une retraite de 16 ans. Il constate que les députés s'investissent maintenant de façon toujours plus personnelle et négative. Les médias ne s'intéressent presque plus aux politiques publiques ni aux dossiers de fond, préférant se concentrer sur les personnes, le spectacle, le conflit.

Et ce n'est pas près de s'arrêter dans ce contexte de gouvernement minoritaire, surtout que l'affaire Grewal est loin d'être terminée. Le commissaire à l'éthique Bernard Shapiro a avisé le NPD hier qu'il ouvrira l'enquête que le parti a demandée. Quant à la GRC, elle examine toujours le dossier afin de déterminer si une enquête criminelle est justifiée.

Aveu

Cette dernière allégation, que le ministre ne pouvait pas prouver au départ, a toutefois été reprise par certains experts consultés par CBC et la chaîne CanWest. Le Parti conservateur a même dû émettre un communiqué jeudi soir pour dire qu'à cause de difficultés techniques survenues lors de l'informatisation des enregistrements, deux passages de quelques secondes avaient sauté, ce qui a été corrigé depuis. Aucun des experts consultés par les médias ou par le Parti libéral n'a toutefois fait état à ce jour d'un montage élaboré ou de modifications apportées aux portions cruciales des conversations.

Et sur le fond, une chose demeure: MM. Grewal, Dosanjh et Murphy ont bel et bien discuté de la défection éventuelle du député et, pour le cajoler, on lui a fait miroiter la possibilité d'une future récompense qui aurait pu prendre la forme d'un poste public.

Les libéraux n'ont jamais nié avoir discuté avec M. Grewal mais se sont toujours défendus d'avoir voulu acheter le vote des deux conservateurs, affirmant plutôt que c'était M. Grewal qui leur avait soumis cette demande en échange de son vote. Rien dans les enregistrements ne permet de déterminer qui a lancé le bal. On n'y trouve par ailleurs aucune preuve d'offre formelle.

Les enregistrements dévoilés cette semaine montrent plutôt que les libéraux préféraient rester vagues, non pas parce qu'on doutait de l'éthique de la chose mais parce qu'on voulait que le premier ministre puisse éventuellement démentir toute accusation de marché avec M. Grewal. M. Martin a fait exactement cela depuis que l'affaire a été éventée.

«Hypocrisie du demi-mensonge», réagit M. Boisvert en notant, comme M. Greene, que l'incident Grewal jette un nouvel éclairage ou, à tout le moins, un doute sur la défection de Belinda Stronach et son entrée au cabinet.

A ceux qui disent que ce type de marchandage est chose courante en politique, MM. Bois-

vert et Greene répondent que cela ne le rend pas plus acceptable sur le plan éthique. Et les mœurs évoluent. M. Greene rappelle qu'on n'accepte plus le versement de pots-de-vin aux juges depuis longtemps. «Prétendre que c'est la façon de faire de la politique ne fait qu'accroître le cynisme de la population», croit-il.

Parlementaire respecté, le néo-démocrate Ed Broadbent se montre réaliste. La politique est affaire de négociations et d'ententes, mais il pense que des paramètres s'imposent. «Aussi longtemps que les députés pourront légalement changer de parti en plein milieu d'un mandat, il y aura ce genre de marchandage», dit-il. Selon lui, le meilleur frein à cela serait de disposer d'une loi qui interdirait aux députés de changer de parti à moins d'obtenir l'approbation de leurs électeurs dans le cadre d'une élection partielle.

M. Broadbent déplore que l'affaire Grewal alimente la perception toujours plus négative de la vie publique. Il attribue cette évolution à divers facteurs, mais il en souligne deux. Elu une première fois en 1968, il est revenu l'an dernier après une retraite de 16 ans. Il constate que les députés s'investissent maintenant de façon toujours plus personnelle et négative. Les médias ne s'intéressent presque plus aux politiques publiques ni aux dossiers de fond, préférant se concentrer sur les personnes, le spectacle, le conflit.

Et ce n'est pas près de s'arrêter dans ce contexte de gouvernement minoritaire, surtout que l'affaire Grewal est loin d'être terminée. Le commissaire à l'éthique Bernard Shapiro a avisé le NPD hier qu'il ouvrira l'enquête que le parti a demandée. Quant à la GRC, elle examine toujours le dossier afin de déterminer si une enquête criminelle est justifiée.

Le Devoir



Stephen Harper

JIM YOUNG REUTERS

PERSPECTIVES

Ra'anan Gissin au Devoir

L'argument sécuritaire

Le conseiller de Sharon croit qu'Abbas commet une erreur avec le Hamas

GUY TAILLEFER

Sortie-choc mardi dernier du plus respecté des présentateurs de nouvelles en Israël, Haim Yavin, contre la «brutalité» de l'occupation israélienne des territoires palestiniens. Dans un documentaire qu'il a mis deux ans à faire, il dénonce l'occupation et documente les souffrances endurées par les Palestiniens aux mains des soldats et des colons israéliens.

Cette intervention n'est rien de moins qu'exceptionnelle. Un des fondateurs de la télévision d'État, l'homme de 72 ans s'interdisait depuis des dizaines d'années de prendre position, par souci de neutralité journalistique. Commentant dans son documentaire les longues files de Palestiniens qui attendent à un point de contrôle israélien, M. Yavin affirme: «Je ne peux pas vraiment faire autre chose pour soulager cette misère que de la documenter.»

Sa sortie traduit les débats qui déchirent la société israélienne. «Il est la voix d'Israël, l'âme d'Israël, et le fait qu'il prenne ainsi position signifie que beaucoup de gens pensent comme lui», a dit à la BBC l'auteur et commentateur israélien Tom Segev. Des représentants des colons juifs ont quant à eux réclamé sa démission.

Face à ces déchirements, le gouvernement du premier ministre Ariel Sharon défend bec et ongles l'absolue nécessité de garantir, avant d'aller plus loin dans les négociations de paix, la sécurité des Israéliens contre la commission d'actes terroristes. Le droit de vivre en sécurité, personne ne le conteste, nous disait récemment Arik Ascherman, directeur de l'organisation Rabbins pour les droits humains, basée à Jérusalem. Sauf que la sécurité,

disait-il, ne saurait s'appliquer sur le dos des droits de la personne.

«Les droits humains n'existent pas en vase clos», rétorque Ra'anan Gissin, conseiller de M. Sharon, que *Le Devoir* a rencontré en entrevue cette semaine à Montréal. «Je ne nie pas que des violations se produisent parfois, mais Israël repose sur un système démocratique qui permet de les corriger. On ne peut pas en dire autant des pays arabes.»

M. Gissin étaye par le menu l'argument sécuritaire — pillier de la politique israélienne — et le défend contre les accusations de répression antipalestinienne. Il résume entre autres toute lecture politique de la «clôture de sécurité» construite par les Israéliens en Cisjordanie pour lutter contre la commission d'attentats suicide. «Ce n'est pas une frontière politique, c'est une clôture pour sauver des vies! Le jour où nous négocierons les frontières définitives d'un État palestinien, la clôture ne constituera pas une référence», assure-t-il. De fait, ajoute ce conseiller, le nombre d'attaques de kamikazes a radicalement diminué depuis l'érection de la barrière.

L'«erreur» d'Abbas

Dans cette logique sécuritaire, il faudra que la menace d'actions terroristes contre Israël ait été complètement étouffée avant que le gouvernement israélien n'accepte d'envisager une paix définitive avec l'Autorité palestinienne.

Aussi M. Gissin juge-t-il «totalement inacceptable» que le président palestinien Mahmoud Abbas tolère que le Hamas, la principale organisation radicale palestinienne, rejoigne le processus politique et électoral sans avoir préalablement exigé son désarmement. «C'est une erreur. Abbas laisse entrer un cheval de Troie dans le système. L'histoire a montré à répétition qu'un système politique infecté par des groupes armés court à sa perte.»

M. Abbas fait fausse route et se nuit à lui-même en espérant que «le terrorisme s'évaporerait à mesure que les réformes démocratiques seront appliquées». C'est trop en demander, croit M. Gissin, à une société dont la tradition démocratique est balbutiante. D'autant que «le Hamas, de peur de perdre son influence, n'a aucun intérêt à voir les conditions de vie des Palestiniens s'améliorer.»

M. Abbas, élu en janvier dernier, subit actuellement d'immenses pressions, tentant de préserver une fragile trêve avec Israël, alors que son parti, le Fatah, faiblit en popularité face au Hamas, mouvement terroriste aux yeux d'Israël et des États-Unis mais mouvement de résistance pour une large proportion de Palestiniens. Les succès du Hamas aux élections municipales préfigurent une percée aux législatives qui devraient théoriquement avoir lieu l'été prochain.

Tous les observateurs ne sont pas d'accord, mais M. Gissin croit que M. Abbas saurait obtenir le désarmement du Hamas, sans risque de guerre civile à la clé, s'il prenait seulement la décision claire et nette de l'exiger. «Plus tôt il le fera, mieux ce sera.» Il faudra aussi qu'il s'élève contre «la culture de la haine anti-israélienne» qui continue, dit-il, de fleurir dans les écoles et les mosquées palestiniennes. «La terreur n'existe pas non plus en vase clos.»

Le grand problème au Proche-Orient, insiste M. Gissin, «c'est que les pays arabes [moins l'Égypte et la Jordanie] n'arrivent pas à reconnaître le fait que nous possédons un droit de naissance nous autorisant à former un État démocratique là où les premières générations juives sont nées, il y a 3500 ans. Israël ne veut pas exister par la force, il veut exister parce qu'il y a droit — de la même façon que les Palestiniens ont également droit à leur État.»

C'est dans ce contexte et sur fond du persistant malaise mis en exergue cette semaine par le présentateur Yavin, que MM. Sharon et Abbas se rencontreront le 21 juin, pour la deuxième fois cette année, afin de coordonner l'évacuation des 8000 colons de la bande de Gaza, prévue à l'automne. Une opération de retrait, en forme de test, où l'Autorité palestinienne devra s'assurer qu'elle se fasse «sans coups de feu», affirme M. Gissin.

Le Devoir



La journée a été calme, hier à La Paz, après l'annonce du président Mesa.

Cambas et collas

Les hésitations du président bolivien

Les manifestations des dernières semaines cristallisent la fracture du pays

JEAN-PIERRE LEGAULT

L'économiste bolivien, à l'autre bout du fil jeudi en début de soirée, était désabusé: «Le président Mesa devra bouger un jour. Depuis sa nomination, nous avons une présidence, disons, hésitante...»

Le président bolivien était peut-être à l'écoute puisque, quelques heures plus tard, dans une ultime tentative pour dénouer la nouvelle crise qui sévit depuis deux semaines, paralysant plus de 60 % du pays, il a décrété des élections en octobre pour définir la composition de l'Assemblée constituante et un référendum sur l'autonomie des régions du sud du pays. Un nouveau danger a en effet surgi récemment: les visées autonomistes de l'oligarchie du sud-ouest du pays, soit là où se trouvent les réserves d'hydrocarbures.

Depuis deux semaines, les manifestations organisées par les groupes sociaux se succèdent à répétition, les routes sont bloquées, le secteur des transports urbains est en grève, les dépêches de presse se font alarmistes. Et la présidence demeure silencieuse pendant que le Congrès ne parvenait pas à se mettre d'accord sur quoi que ce soit. Au centre des événements: la question de la création d'une Assemblée constituante et celle de la propriété des réserves d'hydrocarbures.

Malgré l'ampleur du mouvement, il n'y a pas de révolution en vue. Il s'agit plutôt d'une très sévère crise de croissance de cette jeune démocratie où une population trop longtemps laissée pour compte réclame, encore, sa place dans le paysage politique et, en définitive, la mise en place d'une politique économique de développement.

Le chroniqueur Nicolas Lynch notait d'ailleurs récemment, dans le quotidien péruvien *La República*, la profonde crise de représentation que vivent les populations de plusieurs pays de l'Amérique du Sud, comme en Équateur, au Pérou, jusqu'à récemment en Argentine et à coup sûr en Bolivie.

Ainsi, malgré des rapports alarmistes, le mouvement de protestation ne réclame pas le départ du président Mesa, coopté en remplacement de son prédécesseur, Gonzalo Sanchez de Losada, bouté dehors il y a un peu moins de deux ans. Ironiquement, ce sont maintenant eux, mouvements sociaux, indigènes et syndicaux, qui défendent l'État de droit alors que la grande bourgeoisie du pays réclame la démission du président et même, dans le sud-est, une partition du pays — rien de moins —, là où se trouvent les importantes réserves de gaz.

Ces réserves occupent le paysage politique depuis quelques années. L'ex-président Losada y a laissé son poste devant la contestation populaire qui exigeait des amendements à la loi, pour certains, une nationalisation, pour d'autres. Le président Mesa a bien concocté un projet prévoyant des redevances sur le prix à la bouche du puits, de l'ordre de 35 %, mais le Congrès a jugé ce pourcentage insuffisant et a adopté un projet prévoyant des redevances de 50 %.

La propriété

Et la contestation actuelle, qui semble sans fin à certains, ne porte pas sur l'exploitation des richesses naturelles du pays mais plutôt sur leur propriété, et le mouvement actuel exige des amendements pour s'assurer du contrôle des ressources.

«Un des grands problèmes, outre celui de la propriété, réside dans le fait que le gouvernement, l'ancien comme l'actuel, n'a pas exigé des compagnies que la ressource subisse des transformations au pays. Il s'agit, encore une fois, d'extraire du pays la ressource pour que la plus-value se retrouve ailleurs», ajoute l'économiste de formation et homme d'affaires Rolando Angelo.

Les pétroliers qui ont des projets d'exploitation de la ressource bolivienne ont bien compris l'enjeu et aucune d'entre elles n'a annoncé qu'elle retirait ses billes du jeu et quittait le pays.

La convocation d'une Assemblée constituante est une revendication majeure... depuis quelques années aussi. Le président Mesa, après avoir tergiversé pendant un an, a enfin décidé de procéder à l'élection des membres de cette assemblée, qui s'attaqueront à la tâche de concocter une nouvelle Constitution après avoir entendu les composantes de la société. Le mouvement indigène, dont la représentation ne cesse d'augmenter au Parlement, est à l'origine de cette revendication qui risque de changer de façon radicale le paysage politique et de mettre fin à des décennies de mainmise des secteurs oligarchiques sur les destinées du pays et à des années de néolibéralisme débridé.

C'est dans ce contexte que le mouvement «autonome» des régions du sud-est du pays, les mieux nanties et là où se trouvent les réserves de gaz, a pris de l'ampleur.

Ce sont maintenant les mouvements sociaux, les indigènes et les syndicats, qui défendent l'État de droit

Les cambas

Devant les revendications des cambas (nom usurpé par l'oligarchie locale aux paysans), particulièrement ceux de Santa Cruz, le président Mesa avait accepté le principe d'un référendum sur l'autonomie.

«Il y a maintenant une lutte de pouvoir au grand jour menée par l'Orient [le Sud-Ouest] contre l'Occident», explique Rolando Angelo. Et les membres du Congrès ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur la tenue d'un référendum sur la question, dont le contenu demeure très flou.

Dans ces régions où les oligarques maintiennent leur pouvoir, la remise en cause de la loi sur les hydrocarbures et la création d'une Assemblée constituante ne plaisent guère. C'est là que l'ex-président Losada avait ses assises les plus solides.

Le comité civique de Santa Cruz, qui s'était opposé à toute velléité de remise en cause de la présidence de Losada, est très actif dans les débats actuels. Loin des yeux de la presse internationale, son action est peu connue, mais des rapports de la presse locale font maintenant état «de la branche armée» du comité.

Depuis le début de la contestation actuelle, toute manifestation dans cette région a été violemment réprimée par ce que nous appellerions des «milices armées». Cependant, dans ces régions aussi, la contestation prend de l'ampleur en même temps que l'opposition aux visées sécessionnistes. Des travailleurs de la santé, des hommes d'affaires, des journalistes indépendants, des étudiants et même des employés du secteur du pétrole s'organisent contre les visées de l'oligarchie, qui, selon plusieurs analystes, tente de profiter de la conjoncture créée par les manifestations au nord du pays pour justifier sa mainmise sur les régions du Sud-Est et ses visées autonomistes.

Fortes de leurs appuis politiques au Congrès, ces régions sont même allées jusqu'à exiger que le référendum sur l'autonomie se déroule avant que ne débute les travaux de l'Assemblée constituante.

En annonçant les deux consultations, jeudi soir, le président Carlos Mesa a désamorcé une partie de la crise actuelle. Reste cependant entier le dossier des ressources naturelles et de l'avenir de la Constituante.

Le geste du président a cependant été immédiatement dénoncé par le président de la Chambre d'industrie et de commerce de Santa Cruz, qui dénonce ce décret qu'il juge inconstitutionnel.

Le dirigeant de l'opposition, Evo Morales, chef du MAS, en a pour sa part profité, encore une fois, pour faire de la petite politique en accusant, dans une situation d'extrême tension, le président de «faire un nouveau show» pour désamorcer la crise actuelle.

«La situation est difficile. Les gens souffrent et protestent», déclare Rolando Angelo, qui ne voit pas d'autre avenue à la sortie de crise qu'un important changement social.



Michel David

Rendez-vous avec l'histoire

Jacques Parizeau déclarait récemment que le congrès du PQ qui s'est ouvert à Québec hier soir sera le plus important depuis celui de 1974, quand René Lévesque et Claude Morin avaient engagé le parti sur la voie de l'étapisme.

M. Parizeau a toujours cru qu'il s'agissait d'une erreur, mais il demeure que le congrès de 1974 avait ouvert les portes du pouvoir au PQ et lui avait permis de tenir un premier référendum.

Même si le gouvernement Bourassa s'était déjà embourbé dans le marécage linguistique et que des relents de favoritisme commençaient à empuantir l'air ambiant, il est loin d'être évident que le PQ aurait pu remporter des élections référendaires. Malgré la promesse d'un «bon gouvernement», la victoire du 15 novembre 1976 a été une immense surprise. Cela n'aurait été que partie remise, diront certains. Ben voyons! Et, en prime, on aurait pu mettre Paris en bouteille.

A deux ans de l'échéance normale du mandat du gouvernement Charest, les perspectives sont nettement plus encourageantes pour le PQ qu'elles ne pouvaient l'être à l'époque. Non seulement il détient 20 points d'avance sur le PLQ, la possibilité de gagner le prochain référendum est de surcroît très réelle. Même CROP vient de confirmer que le OUI a passé la barre des 50 %.

Dans ces conditions, les péquistes doivent s'attendre à ce que leurs faits et gestes soient examinés à la loupe et leur moindre maladresse montée en épingle. Tant qu'ils semblaient condamnés à un long purgatoire dans l'opposition, leurs chicanes ne suscitaient que des haussements d'épaules exaspérés. Dorénavant, la population les observera en se demandant si ces gens-là sont suffisamment responsables pour qu'elle les suive sur une voie remplie d'incertitudes.

M. Parizeau avait raison: le congrès est bien un tournant. Il pourrait envoyer un puissant signal de la maturité politique que le PQ a acquise ou, à l'opposé, celui d'une incurable propension au désordre et à l'intolérance qui rebuttera une majorité de Québécois. En fin de semaine, les délégués ont une sorte de rendez-vous avec l'histoire.

A propos d'histoire, celle du PQ est riche d'exemples de congrès qui ont dérapé de façon spectaculaire. Celui de décembre 1981 est sans doute le plus remarquable. Sous l'œil horrifié de René Lévesque, les militants enragés par la «nuit des longs couteaux» étaient revenus au principe de l'élection référendaire avant de réserver une ovation à l'ex-felquiste Jacques Rose.

Un scénario de ce genre ne risque pas de se reproduire en fin de semaine. Le principe de la tenue d'un référendum portant spécifiquement sur la souveraineté semble acquis alors que le FLQ fait maintenant partie du folklore.

C'est plutôt une réédition du congrès de novembre 1996 qui est à craindre. On peut reprocher bien des choses à Yves Michaud, mais il n'est jamais à court de mots et d'images. Il a parqué le plus remarquable des deux temps qui s'était déroulé au Centre des congrès de Québec en parlant du «matin du miroir» qui avait suivi la «nuit du boudin».

Cette fois-ci, on devrait tout de même faire l'économie d'une «nuit du boudin». Après la reddition de François Legault et le ralliement de Pauline Marois, il serait très étonnant que le vote de confiance à l'endroit de Bernard Landry réserve une mauvaise surprise comme celle qui avait tellement bouleversé Lucien Bouchard à l'époque.

En revanche, un débat déchirant sur la question linguistique semble encore une fois inévitable. En 1996, M. Bouchard avait fait une scène monumentale en assemblée plénière, déclarant qu'il ne pourrait plus se regarder dans le miroir si les délégués persistaient à vouloir revenir aux dispositions originales de la loi 101.

La direction du PQ espère faire battre dès aujourd'hui, à l'occasion du débat en atelier, la proposition visant à étendre aux cégeps les règles d'accès à l'école anglaise en vigueur aux niveaux primaire et secondaire, mais les «purs et durs» vont certainement investir l'atelier. Il serait très étonnant que M. Landry rejoue la scène du miroir si la question doit être tranchée demain en plénière, mais le PQ risque de projeter encore une fois l'image d'un parti divisé où la tentation de la revanche et de l'intolérance demeure présente.

Les stratèges libéraux seront sans doute parmi les observateurs les plus intéressés au déroulement du congrès. Le gouvernement Charest est manifestement incapable de se sortir lui-même de l'abîme où l'ont précipité ses innombrables maladresses.

Dans ces conditions, les libéraux doivent maintenant prier pour que le PQ se tire dans le pied, comme il l'a si souvent fait par le passé. La perspective du grand soir a parfois pour effet de provoquer certains égarements, comme en témoigne le texte en deux volets que l'éditeur Pierre Graveline a publié jeudi et hier dans *Le Devoir*. Sa «stratégie d'action souveraine pour réaliser l'indépendance du Québec» est le plus sûr moyen de la déconsidérer aux yeux de la population. Les libéraux vont s'en régaler.

Comment expliquer à ceux qui se sont scandalisés de voir le gouvernement fédéral dépenser des centaines de millions de dollars en propagande que «toutes les ressources de l'État seront utilisées pour préparer le Québec à assumer son indépendance politique»? Tant qu'à y être, on pourrait aussi faire signe à Chuck Guité!

Dans une première version de son texte, M. Graveline suggérait même d'exempter le gouvernement du Québec de l'obligation de respecter les limites de dépenses prévues par la loi en période référendaire. On imagine la surenchère entre Québec et Ottawa!

Ses propositions pour renforcer les symboles identitaires nationaux font passer Sheila Coppins pour une véritable grippe-sou qui aurait lésiné de façon honteuse sur la distribution de drapeaux canadiens à l'époque où elle était ministre du Patrimoine.

Afin de contrebalancer l'influence des médias fédéralistes, il propose la création d'un hebdomadaire souverainiste à grand tirage, subventionné par l'État, tandis que Télé-Québec, dont la direction serait confiée à une personne de confiance, serait chargée d'assurer une couverture médiatique adéquate du projet souverainiste. En toute objectivité, bien entendu.

Avant même la tenue du référendum, le Québec se retirerait de toutes les instances politiques fédérales provinciales, sauf le Parlement fédéral (encore heureux!), et ne reconnaîtrait plus les jugements de la Cour suprême qui ont invalidé de nombreux articles de la loi 101 depuis 1977.

A lire M. Graveline, on se rend enfin compte de l'amateurisme de M. Parizeau avec sa minable «cage à homards». Ce qu'il faut au camp souverainiste, c'est un piège à ours. Mieux, une fosse à éléphant. Misère!

m david@ledevoir.com

Le Devoir

É D I T O R I A L

Une éternité de moins

C'est du jamais vu. Depuis 18 mois, la popularité du gouvernement Charest ne cesse de chuter, à tel point qu'il lui sera de plus en plus difficile d'inverser ce mouvement. La conjoncture politique telle qu'elle se dessine favorisera le Parti québécois mais aussi le Parti libéral du Canada qui, inévitablement, apparaîtra au Canada anglais comme étant le seul rempart contre la sécession du Québec.

Retrouver la faveur populaire ne sera pas chose facile pour Jean Charest car l'impopularité de son gouvernement, constatée une autre fois cette semaine par un sondage CROP-La Presse, ne tient pas à une insatisfaction passagère envers certaines de ses politiques. La constance du sentiment des Québécois est telle qu'on approche de la rupture du lien de confiance qui permet aux gouvernements de naviguer à travers les épreuves malgré tout.

Pour retrouver la faveur de ses concitoyens, le premier ministre a expérimenté diverses avenues. Il y a d'abord eu celle de la concertation au printemps dernier. Il avait alors lancé ses forums régionaux, suivis à l'automne du Forum des générations, qui avait réuni les principaux acteurs socioéconomiques du Québec pour débattre de déficits démographique et budgétaire. Insatisfaisante, la recherche de consensus a laissé place à un nouveau mot d'ordre. Désormais, les ministres doivent éviter les décisions controversées afin de ne pas heurter les électeurs, une voie qui n'a pas toujours le succès escompté, comme l'illustrent les excuses présentées cette semaine par la ministre de la Famille, Carole Thériault, aux gestionnaires de garderies.

Si les libéraux de Jean Charest ont encore du temps devant eux, celui-ci file rapidement. Six mois sont une éternité en politique, rappelait en avril Jean Charest, qui disait avoir devant lui «six éternités» puisqu'il lui restait trois ans avant la fin de son mandat. Les résultats de ce dernier sondage devraient lui confirmer qu'il en a déjà une de moins. La session du printemps, celle du budget, n'a d'aucune façon permis d'améliorer les choses. Au contraire, sa popularité s'est encore dégradée.

La prochaine «éternité» qu'il a devant lui sera déterminante. L'automne prochain sera la saison des grandes négociations avec les employés du secteur public. On s'attendra à ce qu'il réussisse à éviter l'affrontement sans par ailleurs acheter à fort prix la paix avec les grandes centrales syndicales. Il n'a d'ailleurs guère d'autre choix car son impopularité actuelle lui interdit de vouloir casser les syndicats.

Réunis en congrès ce week-end, les militants du Parti québécois auront trouvé de multiples raisons de rêver à un retour au pouvoir dans le dernier sondage CROP. Les principaux indicateurs leur sont tous favorables, y compris celui de l'appui accordé à la souveraineté. Ils auraient toutefois tort de croire que l'affaire est dans le sac. Le cours des choses peut encore évoluer.

Une de ces choses pourrait bien être la réélection du gouvernement Martin à Ottawa avec, si ce n'est une majorité aux Communes, un nombre suffisant de sièges pour conclure une alliance avec le NPD qui lui assurerait une certaine stabilité. La perspective d'un retour au pouvoir du Parti québécois sera un argument de poids auprès des électeurs du Canada anglais pour qu'ils confient de nouveau la défense du pays aux libéraux plutôt qu'à des conservateurs dont les convictions sont à ce point incertaines qu'ils ont osé pactiser avec le Bloc québécois.

Il pourrait aussi arriver que le premier ministre Charest convienne d'ici un an qu'il n'est plus l'homme de la situation. Pour étonnant qu'elle puisse être, la chose est possible. Dans certains cercles, elle est évoquée. Son successeur aurait alors «deux ou trois éternités» pour refaire l'image du gouvernement libéral. Cela pourrait alors inciter Bernard Landry à laisser sa place à Gilles Duceppe à la tête du Parti québécois. Nous ne sommes pas au bout des surprises.

bdescoteaux@ledevoir.ca

L'euro en question

Abstraction faite des non-souverainistes ou des nationalistes, la majorité de ceux qui ont rejeté le traité constitutionnel en France ainsi qu'aux Pays-Bas avaient des motivations d'ordre économique. Plus précisément, ils n'acceptent plus que des politiciens aient abandonné à des non-élus des pouvoirs parfois énormes sur la marche des affaires.

Dans le diagnostic qu'il pose sur le résultat de dimanche dernier, Jean-Paul Fitoussi, éminent professeur à Sciences-Po, avance que le non français s'explique en partie par «la présence de la partie III impliquant que les gouvernements restent télécommandés par des institutions indépendantes conduisant des politiques prédéfinies». On a beau avoir introduit l'expression «économie sociale de marché», bien des citoyens n'ont pas été dupes du fait que depuis la création de la Banque centrale européenne, donc de l'euro, les politiciens n'ont plus la même maîtrise qu'ils avaient auparavant de la chose économique et que cette constitution ne prévoyait pas de changement à cet égard.

Si les rédacteurs du texte n'ont pas cherché à modifier d'un iota l'étendue des pouvoirs macroéconomiques dévolus notamment à la Banque européenne, on commence ici et là à s'interroger. Ainsi, en Allemagne, le ministre des Finances et le président de la Bundesbank ont évoqué, selon un hebdomadaire, un échec de l'euro. Hier, le ministre italien du Travail y a clairement fait écho en suggérant que l'Italie se retire de la zone euro.

Il est évident que l'euro n'est pas le seul responsable des écueils économiques que rencontrent la majorité des pays qui l'ont adopté. Il reste que depuis son introduction, on constate qu'il n'a pas rempli ses promesses. On s'attendait à plus de croissance? Depuis son implantation, en 1999, la croissance du PIB dans la zone euro a été de seulement 1,2%. Pas de quoi ramener la courbe du chômage à des niveaux plus acceptables que ceux qui ont cours en Allemagne ou en France à l'heure actuelle.

En Italie, on est plongé dans une récession qui s'annonce si violente, selon des économistes, qu'on craint une «argentinisation» du pays. En Espagne, les pressions inflationnistes sont si prononcées que cette nation est d'ores et déjà au-delà (3,5%) des cibles fixées par Bruxelles. A contrario, on observe qu'en Grande-Bretagne et en Suède, deux pays qui ont tenu à conserver leur indépendance, c'est-à-dire le contrôle sur les taux de change, la progression du PIB y est plus forte.

À la lumière des raisons strictement économiques qui ont poussé des milliers de Néerlandais et de Français à dire non, il faut espérer de la part des politiciens une réappropriation de certains outils accordés à des tiers. Pour ce qui est de l'euro, peut-être devraient-ils s'inspirer des obligations faites au patron de la... Réserve fédérale américaine. Contrairement à son pendant européen, l'américain est imputable, en partie, de la montée du chômage.

Serge Truffaut

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Pas de rétractation

Lettre à Luc Lavoie, vice-président exécutif de Québecor

Dans une lettre adressée au vice-président principal de la télévision de Radio-Canada, Daniel Gourd, le 31 mai dernier, et publiée dans les pages du *Devoir* le lendemain, vous demandiez à M. Gourd s'il se dissociait des propos tenus par notre journaliste Achille Michaud dans le cadre de sa chronique diffusée à l'émission *Le Point* au sujet de l'affaire Nathalie Simard.

Qualifiant de «diffamatoires» et «d'inacceptables» les propos de M. Michaud, que vous citez d'ailleurs hors contexte et de manière tronquée en omettant une phrase entre les deux parties de l'énoncé que vous lui prêtez, vous prétendez que votre sens de l'éthique exigeait une rétractation de la part du vice-président principal de la télévision de Radio-Canada.

Le segment hebdomadaire d'Achille Michaud diffusé par *Le Point* depuis le début de la saison ne constitue pas un reportage et ne prétend pas à l'objectivité. Il s'agit là d'un billet, présenté comme tel, qui fait état des opinions de M. Michaud, opinions exprimées honnêtement et librement. Radio-Canada n'a donc pas à se dissocier des propos de M. Michaud et n'en fera rien. Il est tout à fait normal et légitime que soient exprimées des opinions diversi-

fiées sur une affaire aussi importante que celle qui a été commentée sobrement par M. Michaud, et nous ne condamnons certes ni la normalité ni la légitimité.

Nous vous avouons enfin une grande surprise de vous voir ainsi plaider l'éthique pour dénoncer aussi fortement un propos, somme toute fort modéré, sur un enjeu médiatique qui a fait un bruit énorme et qui a été l'objet de commentaires autrement plus virulents de la part de très nombreux autres intervenants, notamment en ce qui a trait au paiement d'une somme de 100 000 \$ par le réseau TVA pour obtenir l'exclusivité de l'entrevue de Mme Simard.

André Beaudet
Directeur général des communications
Radio-Canada
Le 2 juin 2005

Réponse à Pierre Graveline

En méprisant l'existence et l'apport à notre vie culturelle et économique des minorités anglophones (de plus en plus bilingues, soit dit en passant) québécoises, en ignorant le ridicule et le racisme profond inhérent à l'idée d'avoir à montrer un passeport chaque fois qu'on fait l'aller-retour à Toronto (où bien des Québécois y ont famille, amis ou travail), le discours des indépendantistes fait plus que m'inquiéter; il me fait carrément peur.

Le Canada est un des rares exemples de coopération interculturelle et bilingue sur la scène mondiale. Il est une des rares leuurs d'espoir que l'expérience humaine en société peut être autre que limitée par des visées d'hégémonie linguistique ou ethnique. Que de supposés intellectuels pensent pouvoir se donner le droit de le briser advenant un OUI à 50,1%, au mépris du reste de la population québécoise et de 100% de la population des autres provinces canadiennes, me dépasse complètement.

D'ailleurs, procédant de la logique séparatiste, les Montréalais ne devraient-ils pas, dans un tel cas, faire leur propre référendum sur cette question? Advenant un NON, Montréal ne devrait-il pas avoir droit à un statut particulier, tel Berlin par exemple? Qui dit que les Montréalais, représentant la moitié de la population québécoise et sa partie la plus bilingue et la plus multiculturelle, ont envie de se faire imposer leur avenir national par les gens du reste du Québec?

Si on se met sérieusement à parler de nouveau de la séparation du Québec, M. Graveline, voilà de quoi les gens sérieux devraient sérieusement discuter plutôt que de la recherche d'une nouvelle mélodie comme hymne national.

Julie Guimond
Enseignante
Le 2 juin 2004

REVUE DE PRESSE

L'Europe et le Canada, même destin ou non?

Antoine Robitaille

La France qui rejette la Constitution européenne, c'est un peu comme le Québec qui freine continuellement l'unification du Canada. C'est Lawrence Martin, dans le *Globe and Mail* de jeudi, qui l'affirme: «Dimanche, la France a porté un dur coup à la progression de l'unité sur le continent européen. En Amérique du Nord, les cousins de la France, les Québécois, ont depuis longtemps eu la même attitude, à l'exception d'un seul épisode.» Lequel? L'Accord de libre-échange nord-américain. Chose presque incroyable dans la perspective de Martin: c'est un premier ministre québécois, Brian Mulroney, qui a réussi ce tour de force, «avec le soutien du Québec».

Pour le chroniqueur, le Canada est tiraillé entre deux modèles: «celui du conservatisme américain et un autre, plus modéré, plus européen». L'histoire du Canada a été marquée par ce dilemme qui se pose toujours, selon Martin.

«En raison des tendances de l'immigration, le Québec représente la partie du Canada la plus liée à l'Europe alors que l'Alberta suit de manière plus claire les grandes tendances américaines», écrit-il. Or, au cours des quatre dernières décennies, soutient le chroniqueur, c'est le Québec qui a influé le plus lourdement sur le cours du Canada, notamment par le truchement de premiers ministres fédéraux francophones. Et si un autre scénario s'était produit? Si c'était l'Alberta qui avait exercé l'influence prédominante? Eh bien, «l'idéologie du laissez-faire imprègnait davantage le Canada. Dans le classement des pays les plus riches, le Canada occuperait une place encore plus enviable mais ne réussirait toutefois pas aussi bien sur le plan de l'équité sociale».

Martin laisse entendre que l'épisode Mulroney, où le Québec s'était montré en faveur du libre-échange, a été une simple parenthèse. Et, au cours de cette période, l'Ouest n'a même pas pu obtenir la réforme qu'il souhaitait depuis si longtemps, le Sénat élu, ce qui aurait eu pour vertu de contrebalancer la «structure du pouvoir» au pays, laquelle est clairement à l'avantage du Canada central, soit l'Ontario et Québec. De plus, «réemment, le Québec s'est

remis à exhiber ses muscles», c'est-à-dire à se montrer plus autonomiste, voire souverainiste, dans les sondages. Ceci a entraîné le gouvernement fédéral libéral, qui souhaite reconquérir le Québec, «à refuser le bouclier antimissile, à se maintenir en dehors du conflit en Irak et à céder aux demandes de Jean Charest lors des négociations dans le domaine de la santé».

Lorsqu'il est arrivé au pouvoir, note enfin le chroniqueur, Paul Martin semblait vouloir s'éloigner du «modèle Trudeau-Chrétien» et inclure davantage l'Ouest. Mais parce qu'il doit tendre l'oreille vers le Québec, où on est farouchement anti-Bush, il a finalement fait des choix politiques plus proches de ceux de ses prédécesseurs.

Le *New York Times* a à peine parlé du vote français sur la Constitution européenne, soulignait Richard Gwyn dans le *Toronto Star* d'hier. «En revanche, tous les grands journaux canadiens ont publié des éditoriaux et des commentaires à ce sujet.» Comment expliquer cela? Nous «qui formons un pays de taille moyenne» accordons beaucoup d'attention à ce que les autres font alors que les Américains, eux, passent leur temps à «admirer dans le miroir».

Certes, sur le plan pratique, par exemple les échanges internationaux, les investissements, l'immigration ou la sécurité militaire, «l'Europe a été d'une importance marginale depuis un bon moment» pour le Canada.

Mais sur le plan «psychologique», l'Europe a «une grande importance chez nous» puisqu'elle représente un modèle différent de celui des États-Unis. «C'est depuis longtemps un modèle de multilatéralisme», concept qui intéresse des pays moyens comme le Canada parce qu'il s'oppose à l'unilatéralisme américain. Telle est la thèse du politologue Philip Resnick, de la Colombie-Britannique, a récemment écrit ceci: «Le Canada est en définitive un État euro-américain [...], un État qui cadrerait très bien dans l'Union européenne.» Gwyn trouve toutefois que Resnick va trop loin, voire qu'il erre. Selon le chroniqueur, il faudrait plutôt dire que «nous sommes une sorte d'État nord-américain différent. Nous ne sommes pas aussi individualistes,

aussi compétitifs et aussi impitoyables que les États-Unis, mais nous avons acquis, dans notre lait maternel, toutes les qualités de notre continent, comme la confiance en soi, le regard résolu tourné vers l'avenir, la facilité à accepter le changement et l'acceptation des grands espaces».

Bref, ne parlez pas à Gwyn de la prétendue «européanité» du Canada, qui repose selon ses défenseurs — comme Resnick mais aussi l'essayiste Jeremy Rifkin — sur la prémisses selon laquelle nous sommes plus favorables à la social-démocratie que les Américains. Il vaudrait mieux, selon Gwyn, dire que le Canada s'apparente davantage à ce qu'on a appelé les *blue states*, ces États bleus traditionnellement démocrates qui ont voté pour le candidat John Kerry à l'automne dernier.

Nul besoin, donc, de la référence européenne. En effet, pour Gwyn, le modèle européen «est tout simplement plus crédible». Et s'en réclamer, pour le Canada, n'est pas porteur d'avenir. «Ce modèle a perdu sa crédibilité aux yeux de ses propres populations, comme les résultats référendaires en France et aux Pays-Bas le prouvent. De plus, il n'est plus crédible en soi. Depuis plus d'une décennie, le chômage en Europe s'est maintenu autour de 10%. Son taux de croissance est de moitié celui des États-Unis ou du Canada tandis que son indice de productivité stagne.» Au fond, conclut Gwyn, «l'Europe devra cesser d'être européenne ou alors elle sombrera dans l'insignifiance».

Une brève on the ROC en terminant: dans le *Globe* de mardi, Doug Saunders citait John Erik Fossum, un chercheur en études canadiennes à l'université d'Oslo, en Norvège. Selon lui, en Europe, les Britanniques, avec le vote français de dimanche, sont de plus en plus opposés au concept d'Union européenne. Tellement qu'il semble maintenant impossible pour le premier ministre Tony Blair de tenir un référendum sur la question. Fossum estime que, «pour une grande partie des Britanniques tout comme pour une grande partie des Québécois à travers le temps, l'Union européenne n'a de sens que si elle fournit de l'argent au Royaume-Uni tout en ne se mêlant pas de politiques sociales. Le Royaume-Uni est une sorte de Québec européen alors que la France, eh bien, fait penser à l'Ontario. N'est-ce pas paradoxal?».

IDÉES

Affaire Bernardo-Homolka

Des crimes sexistes

MARIE-ANDRÉE BERTRAND
Criminologue et professeure émérite
à l'Université de Montréal

Les analystes de l'affaire Bernardo-Homolka ont mis en lumière le caractère sexuel, pornographique, pédophile et sadique des actes commis. Ils ont fait ressortir les rapports de parenté entre Mme Homolka et une des victimes. À ma connaissance, personne ne s'est attardé au fait que toutes les victimes, tant celles de Paul Bernardo agissant seul que celles du couple,

étaient de sexe féminin. [...]

Le meurtre est un crime rare dans les pays occidentaux, et c'est le cas au Canada. Les meurtres d'enfants sont des faits rares. Les meurtres sadiques le sont encore plus. Les femmes sont moins souvent que les hommes les victimes d'homicides.

Les viols sont sûrement beaucoup plus fréquents, mais ils demeurent des faits rares. Leurs victimes ne sont pas que des femmes. Le nombre et le taux de meurtres et de viols au Canada diminuent depuis 15 ans. Les faits auxquels nous ramène l'affaire Bernardo et Homolka appartiennent à une époque de décroissance de la criminalité contre les personnes.

Pas une affaire nationale

Nous sommes tous d'accord pour estimer que les faits en cause sont horribles. Cela ne nous autorise pas à les voir partout ni à leur accorder une importance qu'ils n'ont ni dans notre vie quotidienne ni d'un point de vue statistique. À l'inverse, cela ne nous autorise pas à isoler cette affaire d'autres cas malheureusement similaires. L'affaire Bernardo-Homolka n'est pas une affaire nationale. C'est notre réaction qui en fait une affaire nationale.

Les victimes d'homicides sont bien moins souvent des femmes que des hommes. Or, ici, les deux victimes en cause sont des filles. Les actes de pédophilie ne sont pas tous dirigés contre de petites filles. Les victimes d'agressions sexuelles ne sont pas toutes de sexe féminin. On compte de plus en plus de jeunes garçons parmi les victimes de pédophilie et d'agressions sexuelles. Or, ici, les victimes d'actes de pédophilie et de sadisme sexuel sont des filles.

Les auteurs de crimes de violence allant jusqu'à l'homicide ne sont pas tous des hommes; des femmes sont de plus en plus souvent accusées de voies de fait, de violence verbale et d'humiliations. Elles représentent près de 16 % des criminels qui tentent à la vie d'autres personnes. Karla Homolka n'est pas la seule femme qui ait tué un ou des enfants ou contribué à leur décès dans le cadre d'autres infractions. [...]

Quand peut-on qualifier un crime de «sexiste»?

Sont sexistes les infractions dirigées intentionnellement contre des femmes en tant que femmes, avec l'intention de les contrôler, de les pénétrer sexuellement contre leur gré, de les blesser dans l'acte



Karla Homolka derrière le grillage d'un fourgon cellulaire jeudi, lors de son transit au palais de justice de Joliette.

sexuel, de les tuer. Les offenses sexistes vont des paroles aux attitudes de mépris, aux voies de fait, aux coups et blessures, aux menaces de mort et, finalement, à l'homicide, coupable ou non.

Les femmes sont capables de crimes sexistes à l'endroit des hommes qu'elles agressent, humilient, tentent de tuer ou tuent parce que ce sont des hommes. Nous oublions qu'il existe des meurtres carrément sexistes sans être sexuels. L'affaire de Polytechnique est un exemple célèbre de meurtres multiples non sexuels mais sexistes, où l'auteur exprime sa volonté claire d'écartier les femmes d'un lieu et d'une formation dont il est exclu en les exterminant.

Dans les crimes de Paul Bernardo et de Karla Homolka, tant d'éléments sont réunis qu'on risque d'en perdre certains de vue. Ce qui domine à mon avis, c'est la volonté de dominer, d'utiliser des êtres inférieurs par la force physique, l'expérience, la capacité de tromper. Par plaisir, on utilise, instrumentalise, chosifie le corps de l'autre, impuissant. Dans ce cas, il s'agit du corps de fillettes et de jeunes filles.

Bien sûr, aucun des gestes ne serait moins ou plus grave si les victimes étaient de sexe masculin et si les deux auteurs étaient des hommes. D'une part, le fait qu'ils ne le soient pas n'est pas insignifiant. D'autre part, la complicité homme-femme dans les crimes sexuels et sadiques n'est pas si rare qu'on tente de le faire croire.

La réaction sociale

L'important, c'est la réaction sociale au phénomène. Elle est inquiétante. Les gestes et la personnalité de Karla Homolka sont devenus objets de culte sur plusieurs sites, suscitant des réactions d'amour chez plusieurs, de haine chez d'autres. Dans ce dernier cas, la haine s'étend parfois à toutes les femmes; le crime est jugé mille fois plus grave parce qu'il a été commis par une femme.

La curiosité fait créer, avec le secours de moyens informatiques, des scènes de viol et de torture. Quelques-unes sont des clones des scènes décrites par les auteurs des monographies et des articles sur l'affaire Bernardo-Homolka. Comment expliquer cet appétit de sévices, de tortures? Doit-on s'en inquiéter? Quelle est la fréquentation de ces sites?

Le Parlement canadien a été saisi d'un projet de loi qui tente de limiter, voire de sanctionner la transmission par courriel de scènes érotiques saisies à l'insu des intéressés. Mais peut-on protéger le droit à la vie privée des victimes en légalisant la correspondance par courriel? Un des motifs d'inquiétude qui suscitent des projets de loi semblables, c'est, entre autres, la prolifération sur Internet de scènes érotiques utilisant le corps de jeunes garçons d'origine autochtone et parfois asiatique. Voyeurisme pédophile et raciste?



Denise Bombardier

Ralentir

De même que les individus, les peuples n'apprécient pas d'être bousculés. C'est sans doute le message principal qu'ont lancé les Français et les Néerlandais en votant non au référendum sur la Constitution européenne qui s'est déroulé dans leurs pays respectifs cette semaine. Il faut tirer une leçon de ce vote qui exprime moins le rejet des autres que le désir du respect de soi. Et cette leçon est aussi valable pour nous. Il y a des limites à la capacité des gens de changer rapidement de structures, d'institutions et, évidemment, de mentalités.

On a le sentiment que beaucoup d'Européens n'ont pas vraiment pris conscience de ce que signifiait en réalité le passage de l'Europe des dix pays à l'Europe à 25 pays, ce qui comprend des pays comme la Bulgarie ou la Roumanie, là où le salaire moyen tourne autour de 125 euros par mois. Cela explique aussi l'immigration rapide vers les pays d'Europe de l'Ouest ou les relocalisations d'usines dans le sens contraire. À vouloir aller trop vite, sans adaptation préalable et sans tenir compte des conséquences négatives à court terme sur les travailleurs des pays concernés, on en arrive au blocage actuel. En France, les plus vieux et les plus nantis ont voté oui alors que la majorité des jeunes et des ouvriers a dit non. D'où il faut conclure qu'il semble plus facile de faire preuve d'ouverture quand on ne risque pas de perdre son emploi mais plutôt de s'enrichir davantage et quand on a la vie derrière soi plutôt qu'un avenir incertain. Cela peut par ailleurs sembler audacieux de le pari que la Turquie, pays en grande partie musulman, échappera à l'islamisme en adhérant éventuellement à l'Europe, mais de nombreux Européens croient au contraire, à la lumière de l'activisme des groupes islamiques sur leur territoire, que cette Europe-là risque de perdre son âme, c'est-à-dire les valeurs qui assurent sa liberté.

Le Québec est une société dont la seule permanence durant plus de 30 ans a été le changement lui-même. Les dernières vagues d'immigration ont vu débarquer des gens dont la culture d'origine est parfois à l'extrême opposé de la nôtre et qui, sous la pulsion du multiculturalisme florissant, ont tendance à reproduire une fois chez nous ce pour quoi ils ont quitté leur pays ou, dans quelques cas, et ce sont les plus activistes, pour imposer chez nous des mœurs inacceptables à nos yeux égalitaires. Le cas de la charria en Ontario en est l'illustration dramatique, pour ne pas dire hystérique.

Par ailleurs, les grands ensembles économiques ne parviennent pas à donner au citoyen un sentiment d'appartenance au monde, une personnalité universelle, pour parler comme le jet-set technocratique et financier. Au contraire, ce citoyen se perçoit trop souvent comme une quantité négligeable, un grain de sable dans un désert où l'oasis est réservée à quelques insatiables. C'est probablement parce que nous baignons dans l'ère de la communication que les changements nous sont imposés sans la pédagogie essentielle à leur compréhension et, ultimement, à leur acceptation. Comme quoi la communication ne comporte pas l'explication, étape incontournable si on veut convaincre.

Si l'homme est adaptable à l'infini, son rythme d'adaptabilité est un élément majeur. Pour comprendre le Québec d'aujourd'hui, ce Québec en déficit de repères et d'idéaux dirions-nous, il faut retourner en arrière. La fin des années 60 et les années 70 ont été une période de bousculades, de ruptures successives, voire de déracinements au nom, et cela est paradoxal, d'une idéologie au nouvel enracinement, celui de la modernité. La frénésie a été au rendez-vous, si bien qu'on s'enivrait du bruit, de l'agitation et des slogans sans se soucier des chocs sismiques qu'on provoquait dans les assises de notre culture traditionnelle. Nous n'avions pas de temps à perdre pour l'évaluation des effets à moyen terme de ces innovations puisque l'action tenait lieu de réflexion. De plus, la honte, avouée ou non, de ce que nous estimions être une arriération culturelle explique également l'obsession qui était la nôtre de toujours nous situer à ce qui nous apparaissait l'avant-garde de la révolution sociale. Hélas, nous étions trop souvent dans l'effet de mode, confondant cette dernière avec la modernité.

Par ses essoufflements, sa vie politique sans passion, pour ne pas dire terne, son inconstance, son infidélité à son héritage, la société québécoise, sorte de cobaye des changements sociaux, n'en finit plus de vivre les soubresauts de ces ruptures successives. Et il y a tout lieu de penser qu'entre le discours annoncé et l'émotion vécue se terrent des malaises, des déchirures et des doutes agaçants. Sommes-nous ce que nous voulons être? Dernière notre rire collectif, notre apparente joie de vivre, notre insolence face aux contraintes, que cachons-nous? Avons-nous intégré les changements en tout genre? Sommes-nous aussi peu coincés qu'on le proclame? Aux Pays-Bas et en France, les citoyens ont voulu reprendre leur souffle. Les vieux pays conservent aussi la sagesse dans leur besace moderne.

denbombardier@videotron.ca

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Etant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

HAÏTI

Une possibilité de changement pour qui?

EMMANUEL DUPONT
KEVIN SKERRETT

Rassemblement «Outaouais contre la guerre»

Le 19 avril dernier, le gouvernement du Canada a dévoilé un nouvel énoncé de politique internationale, un document qui vante fièrement le rôle que le gouvernement canadien a joué en Haïti. Le document affirme que le «but ultime du Canada est de favoriser un engagement envers les droits de la personne, la démocratie et la primauté du droit en plaçant les citoyens au cœur de la société et en créant un État attaché à protéger leurs intérêts».

Une telle rhétorique semble réconfortante au premier abord, mais les prétentions du gouvernement en ce qui a trait aux succès de sa politique étrangère en Haïti sont totalement frauduleuses et font largement appel à la déformation de la réalité.

Pour de nombreux citoyens, la destitution du président haïtien Jean-Bertrand Aristide le 29 février 2004 s'apparente à un coup d'État organisé par les États-Unis, et ce, avec l'appui de la France et du Canada. Depuis ce bris de la Constitution haïtienne, l'hypocrisie des partisans du coup est devenue de plus en plus évidente. Alors que le gouvernement du président Aristide était accusé de corruption et de supposées violations des droits humains, le gouvernement intérimaire, non élu, mis en place par les États-Unis, la France et le Canada, mène actuellement une campagne de répression sanglante contre tous ses opposants. [...]

Rapports éloquentes

Une récente délégation des droits de la personne à Haïti envoyée par l'université Harvard conclut de la façon suivante: «Les violations des droits humains à Haïti couvrent un large spectre de l'horreur humaine en allant d'arrestations et de détentions arbitraires à des disparitions et des exécutions sommaires, à l'assassinat de nombreux patients hospitalisés et jusqu'à l'entassement de leurs dépouilles dans des charniers. Comme ce rapport le décrit, la Mission des Nations unies pour la stabilisation d'Haïti (MINUSTAH) a effectivement fourni une couverture à la police dans sa campagne de terreur menée dans les bidonvilles de Port-au-Prince.»

«Encore plus troublant que la complicité de la MINUSTAH dans les abus de la Police nationale haïtienne, il y a des allégations crédibles de violations des droits humains perpétrées par la MINUSTAH elle-même, tel que documenté dans ce rapport. Cependant,



Manifestation dans les rues de Port-au-Prince lors d'une manifestation, en avril dernier.

la MINUSTAH a ignoré ces allégations en les reléguant comme affaires négligeables, ce qui a permis la perpétuation de ces abus.» (Keeping the peace in Haiti?, mars 2005, Programme des droits humains de la faculté de droit de l'université Harvard.)

Des rapports tout aussi convaincants et déprimants de groupes indépendants sur les droits humains, y compris Amnesty International, continuent d'être publiés et ignorés par la grande majorité des médias.

Compte tenu de ses engagements définis dans l'énoncé de politique internationale, on pourrait s'attendre à ce que le gouvernement canadien exprime des inquiétudes au sujet de cette catastrophe humaine. Pas vraiment... En novembre 2004, le premier ministre Paul Martin [...] prétendait qu'il n'y avait aucun prisonnier politique en Haïti. De même, son conseiller spécial sur Haïti, Denis Coderre, osait affirmer que la situation est meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était avant le départ d'Aristide.

Pourtant, tous les rapports indépendants sur les droits de la personne en Haïti publiés au cours des six derniers mois contredisent MM. Martin et Coderre. Rappelons que des membres du Congrès à Washington ont demandé une enquête sur la détention de prisonniers politiques. [...]

Les Haïtiens ont-ils le droit de se gouverner?

Il est très révélateur que la Banque mondiale (BM) ait eu du mal à contenir son enthousiasme pour le coup d'État et ses conséquences. Dans une discussion sur la nécessité de réformer la gouver-

nance haïtienne, la BM commentait ainsi: «La période de transition et le gouvernement intérimaire créent la possibilité de mettre en place des réformes économiques qui pourraient être difficiles à défaire par un futur gouvernement.»

La BM reconnaît donc qu'il y a en Haïti une occasion d'imposer des changements permanents auxquels un futur gouvernement, c'est-à-dire élu, devra se conformer, indépendamment de la volonté de la population.

C'est ainsi que le dernier prêt de 61 millions de dollars de la BM était conditionnel à un partenariat et une gouvernance partagés entre secteurs public et privé dans les domaines de la santé et de l'éducation. Pourtant, le parti Lavalas, le parti d'Aristide, avait obtenu des résultats tangibles dans ces domaines en adoptant une approche volontariste et assez progressiste. Sous sa gouverne, les conditions de vie se sont légèrement améliorées: construction de 300 nouvelles écoles et réduction de l'analphabétisme, rénovation de cliniques et d'hôpitaux, diminution du taux d'infection au VIH et de la mortalité infantile, début de réforme agraire et recul de la malnutrition.

Autre fait intéressant, ce parti était populaire quand il a résisté aux pressions des États-Unis, de la BM et du FMI, au milieu des années 90, pour privatiser les télécommunications, l'électricité, les banques, les ports et l'aéroport. Cette attitude a conduit la Maison-Blanche à sanctionner Haïti en diminuant graduellement et finalement en éliminant l'assistance au développement ainsi qu'en redirigeant l'argent à l'opposition politique. Soulignons aussi que l'aide canadienne pour Haïti a suivi de près la courbe descendante de l'aide américaine. [...]

En payant les salaires de hauts fonctionnaires du gouvernement de facto, l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) n'est-elle pas en train de cautionner la répression et l'impunité en cours en Haïti? Et ce, au nom de quoi? D'un programme néolibéral et néocolonial dans les Amériques ou parce que la communauté internationale nierait le droit des Haïtiens de se gouverner?

Malheureusement, cette dernière hypothèse n'est pas si invraisemblable. En effet, le secrétaire adjoint de l'Organisation des États américains, Luigi Einaudi, déclarait le 31 décembre 2003 à Port-au-Prince que «le vrai problème avec Haïti, c'est que la communauté internationale est tellement divisée qu'elle a laissé les Haïtiens gouverner le pays». Aujourd'hui, la communauté internationale n'est plus divisée, les Haïtiens ne contrôlent plus leur pays tandis que la tragédie humaine s'intensifie...

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communis internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline et Gravel (sciences); Guillaume Bourgault-Côté (surnuméraire), Michel Garneau (cartiviste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (lecteurs), Renée Le Guimont et Serge Paquin (lecteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (média), Caroline Montpéril (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), Éric Desrosiers, Alec Gastonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Pajneau (surnuméraire), É

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LIV — NO 148

MONTREAL, MERCREDI, 26 JUIN 1963

MÉTÉOROLOGIE
Très chaud et humide.
Orage en soirée.
Min.: 20 — Max.: 30
(Maximum soir: 31)
Gracieuseté de
SHEAR LUMBER CO. LTD
MONTREAL

FÊTE DU JOUR
St. JEAN et PAUL
frères, martyrs
Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographe
Accessoires de bureau

10¢

27 JUIN 1963

Kennedy à Berlin: "Un jour, toute l'Europe sera réunie"

BERLIN. — "Tous les hommes libres du monde sont citoyens de Berlin", a déclaré le président Kennedy, aux acclamations de 250,000 Berlinois sur la Place de l'hôtel de ville. "Donc je suis fier de dire moi-même: 'Ich bin ein Berliner' [Je suis un Berlinois] ajouta le président des Etats-Unis.

Dans le discours qu'il a prononcé, le président Kennedy a déclaré qu'une "Europe agrandie", reconstituée pour qu'elle comprenne les pays situés des deux côtés du rideau de fer, pourrait bien conférer aux peuples les libertés auxquelles ils aspirent.

"Les pays communistes se transforment autant que le reste du monde", a dit le président. "La cause des droits et de la dignité de l'homme, quelque deux siècles après sa naissance en Europe et aux Etats-Unis, continue d'inspirer les hommes et les nations".

"L'histoire même, a poursuivi le président Kennedy, infirme les dogmes marxistes, elle ne les confirme nullement".

"Les polices d'Etat de l'est de l'Europe sont un anachronisme", a affirmé le chef de l'exécutif des Etats-Unis. "Tout comme la division actuelle de l'Allemagne, la division de l'Europe entre en conflit avec la marche de l'histoire", a-t-il ajouté.

Le président a déclaré qu'avant que les peuples accèdent à la liberté, "la justice nous impose, en cette période de transition, de faire tout ce que nous pouvons pour améliorer le sort et aviver les espoirs de ceux qui vivent de l'autre côté du rideau de fer".

Réalités sûres
L'unification pacifique, a-t-il ajouté, ne sera "ni rapide ni facile".

"Ce qui compte avant tout dans nos jugements sur la marche actuelle de l'histoire, ce sont les réalités de la force de l'Ouest, les réalités des engagements de l'Ouest, les réalités de l'Allemagne considérée comme nation et des Allemands comme peuple, sans égard à des frontières artificielles de barbelés.

Ce sont là les réalités sur lesquelles nous nous appuyons, et d'autres, aussi, feraient bien de les reconnaître".

En parlant de la transformation remarquable partout dans le monde, le président Kennedy a brièvement fait allusion à la situation raciale aux Etats-Unis.

"Les citoyens noirs de mon propre pays, a-t-il dit, ont renforcé leurs demandes d'égalité, et le peuple américain, de même que mon gouvernement, sont déterminés à y répondre. Le rythme de la décolonisation s'est accru en Afrique. Les peuples des pays en voie d'expansion ont intensifié leur poursuite de la justice économique et sociale".

Pendant les sept heures qu'il a passées à Berlin-Ouest, point crucial de son voyage en Allemagne, M. Kennedy a été accompagné par les ovations d'un million de Berlinois.

L'avion du président s'était posé hier matin sur l'aéroport de Tegel, en secteur français. Le chancelier Adenauer, M. Willy Brandt, maire de Berlin-Ouest, et le général Tou-

louse, commandant français à Berlin, l'ont accueilli à son arrivée.

Pendant qu'éclatait une salve de 21 coups de canon, le président a passé en revue la garde d'honneur composée de troupes françaises, américaines et britanniques et d'un détachement de la police de Berlin-Ouest.

Prenant place dans une voiture découverte, aux côtés du chancelier Adenauer et de M. Brandt, qui lui avait dit en l'accueillant, "nous pouvons nous fier à nos amis et ils peuvent avoir confiance en nous", le président a pris le chemin de la porte de Brandebourg.

La foule

Tout le long du parcours du cortège, la foule massée sur sept à huit rangs, acclamait le président des Etats-Unis. Des fenêtres, on lançait, comme dans les parades new-yorkaises, des confettis. Les spectateurs scandaient Ken-ne-dy.

Partout les drapeaux américains et ouest-allemands flottaient côte à côte. Dans toutes les vitrines on voyait des portraits de Kennedy. "C'est la plus belle réception que le président ait jamais eue", a déclaré un porte-parole de la Maison Blanche.

M. Kennedy s'arrêta deux minutes à la porte de Brandebourg découvrant, du haut d'une plateforme spécialement édiflée à cet effet, le "mur" de Berlin, seuil du monde communiste. [...]

Le président Kennedy s'est rendu ensuite au point de passage de la Friedrichstrasse, "Check Point



John F. Kennedy

ARCHIVES LE DEVOIR

Charlie", que M. Khrouchtchev avait visité en janvier dernier.

Il s'est avancé jusqu'à la ligne blanche qui marque la limite entre les secteurs est et ouest. M. Brandt montra du doigt au président le monument élevé à la mémoire de Peter Finch, qui, après avoir tenté de franchir le

mur, y agonisa pendant plusieurs heures.

Puis le président a gagné l'hôtel de ville de Schoenberg où 250,000 personnes lui firent une longue ovation.

L'Est

Enfin, la foule se tut et M. Otto

Bach, président du sénat de Berlin-Ouest remarqua, au micro, que malgré toutes les interdictions "les Allemands de l'Est sont avec nous grâce à la télévision et à la radio".

De son côté, le chancelier Adenauer déclara: "Ici se déroule un plébiscite que le monde entier ne pourra ignorer."

22 ET 29 JUIN 1963

Cote morale des films

(Service de l'Office catholique national des techniques de diffusion)

BEN-HUR: D'excellentes leçons se dégagent de ce film qui sans être un film religieux proprement dit présente la religion chrétienne et son fondateur dans la note voulue. Adultes et adolescents.

BIRDS, THE: Malgré la tension qu'il provoque, ce film convient à un large public. Adultes et adolescents.

BYE BYE BIRDIE: Certaines scènes d'un goût douteux font réserver l'ensemble aux adultes.

DR. NO: L'amour libre présenté comme une chose normale et des images suggestives motivent des réserves. Adultes, des réserves.

EPEE ENCHANTEE, L': Plusieurs scènes d'épouvante et de cruauté ainsi qu'une danse assez suggestive font réserver ce film aux adultes. Adultes.

ET DIEU CREA LA FEMME: Centré sur la passion et le désir charnel, ce film se déroule dans un climat de matérialisme et de sensualité. A proscrire.

GARÇONS, LES: Ce film étale, non sans complaisance, les moeurs libertines de jeunes désœuvrés qui ne cherchent qu'à satisfaire leurs instincts. A déconseiller.

GIRLS TAKE OVER, THE: Cette histoire assez vulgaire comporte des légèretés de conduite et de nombreuses grossièretés. Adultes, des réserves.

JULES ET JIM: Ce film présente une conception de la vie où les valeurs morales sont faussées. Le libertinage et les relations adultères sont considérés comme choses normales. A déconseiller.

LIAISONS SECRETES, LES: Malgré un épilogue positif, une liaison adultère présentée avec sympathie motive de nettes réserves. Adultes, des réserves.

PETIT VAGABOND, LE: Le film prône le pardon des offenses. Les allusions au passé de la mère de l'enfant restent d'une grande discrétion et dépasseront l'entendement des enfants. Tous.

ROI DES IMBECILES, LE: L'ensemble se déroule dans une atmosphère de légèreté et comporte des tenues assez osées. Adultes.

SEVEN CAPITAL SINS: L'ironie avec laquelle on traite les valeurs morales et des images indécentes font de ce film un spectacle dissolvant. A proscrire.

25 JUIN 1963

Caouette: il est normal que le mécontentement règne et que des groupes comme le FLQ se forment

ROUYN — Rompant un assez long silence, M. Réal Caouette s'est adressé aux téléspectateurs de Rouyn-Noranda à l'occasion de la fête nationale des Canadiens français.

Il a demandé à ses compatriotes de sauvegarder leur langue, leur foi et leurs traditions. Il a ajouté que les Canadiens français vivaient une époque difficile.

"On parle beaucoup de biculturalisme et de bilinguisme", a-t-il ajouté, "mais les Canadiens français, dans un sens, sont quelquefois maltraités."

"Tant qu'ils ne se réveilleront pas", a-t-il poursuivi, "les Canadiens français demeureront des charroyés d'eau et des scieurs de bois".

Il a parlé des différents mouvements qui existent dans la province. Il a mentionné la Société St-Jean-Baptiste, puis le séparatisme, l'indépendantisme et il a fait allusion au FLQ.

"Devant les abus dont les Canadiens français sont victimes, a-t-il affirmé, il est tout à fait normal que le mécontentement règne dans la province et que des groupes comme le FLQ se forment."

M. Caouette a dit que les Canadiens doivent poser des gestes de nature à affranchir les Canadiens français de la confédération.

Il a terminé en disant que les Canadiens français n'en voulaient à personne, mais qu'ils désiraient être reconnus comme l'une des deux races confédératrices du pays.

27 JUIN 1963

Valentina, cosmonaute

Elle a chanté dans l'espace, ivre, libre. Et toutes les femmes, ses soeurs, enrâchées dans la routine quotidienne, ont levé la tête. Toutes les femmes, secrètement fières, ont applaudi à l'exploit de Valentina [Terechkova] et l'ont enviée de planer au-dessus des contingences matérielles de la terre; de s'être évadée des tâches obscures perpétuellement répétées auxquelles elles sont astreintes depuis des millénaires.

[...]L'univers n'avait d'yeux que pour Valentina qui ouvrait aux femmes une nouvelle voie. La voie lactée! Des malins diront peut-être, railleurs, que c'est à la portée de toutes les femmes légères de... s'envoler! Les plus méchants ajouteront même que les femmes n'ont pas à monter si haut pour réussir à ébranler de respectables institutions politiques ou mettre en péril certains gouvernements!

Cependant, à côté d'une intrépide amazone de l'espace obtenant les manchettes des journaux de l'univers, il est des milliers d'autres femmes desquelles il

se fait comme une conspiration du silence. Pourtant, ces autres femmes, épouses et mères, dont on ne connaît ni le sourire ni même le prénom modifient tous les jours, de l'intérieur, l'âme et le visage de l'humanité. Leur présence au sein du foyer est telle qu'elles tiennent, au creux de leur main, le bonheur de tous ceux qui vivent en orbite autour d'elles. Et cela n'est pas que littérature.

Chaque jour, elles retombent dans le réseau des mêmes gestes, dans le cadre de l'habitude; elles font souvent d'humbles travaux et frottent les coins les plus obscurs avec soin, par réel souci de propreté, pour le bien-être et le confort de ceux qu'elles aiment. Ces femmes, même en accomplissant les tâches les plus modestes, témoignent d'un raffinement qui rejoint celui du sculpteur de Reims qui, dit-on, "figulait dans les comble de la cathédrale, un ange que personne n'aurait jamais vu, uniquement pour l'amour de l'art et de Dieu".

Rolande A. LACERTE

28 JUIN 1963

Sept hôpitaux n'ont pas de place pour un agonisant...

Des policiers-ambulanciers de Saint-Michel ont finalement réussi à faire hospitaliser un agonisant dans une clinique d'urgence de Montréal après avoir frappé en vain à la porte de sept hôpitaux de la région métropolitaine.

M. Georges Bergeron, âgé de 68 ans, qui a subi une grave intervention chirurgicale à l'abdomen récemment, avait appelé la police d'urgence parce que sa plaie s'était rouverte.

Deux policiers se rendirent au domicile du malade dans le but de le conduire à l'hôpital le plus près. A l'hôpital Jean-Marie-Vianney, on leur signifia qu'il n'y avait pas de lit disponible. Il en fut de même aux hôpitaux Maisonneuve, Bellechasse, Sacré-Coeur de Cartierville, Saint-Luc, Notre-Dame.

Finalement après trois heures de démarches, les policiers ont pu faire admettre le malade à Jean-Talon.

28 JUIN 1963

L'Expo sur le fleuve

Le bruit court dans la capitale fédérale — où se trouvait hier M. René Lévesque — que l'accord est maintenant réalisé entre Ottawa, Montréal, Québec et la Compagnie de l'Expo sur l'emplacement de l'Exposition de 1967.

C'est bien sur les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène que se porte le choix des autorités, celles-ci ayant reçu des techniciens l'assurance que les difficultés matérielles seront surmontées.

On croit savoir que le ministre des richesses naturelles a pris connaissance des rapports préparés par les ingénieurs fédéraux et qu'il s'en est déclaré satisfait.

A Montréal, MM. Saulnier et Drapeau continuent d'observer le mutisme le plus impénétrable sur l'ensemble de la question à propos de laquelle ils se bornent à déclarer que "tout va bien"...

Recherche et adaptation: Pierre Rousseau

29 JUIN 1963

Lampont revient à la charge: Toronto est prête à faire l'Expo

TORONTO — Le contrôleur Allan Lampont a fait savoir hier qu'il demanderait à la Commission de contrôle d'aviser le gouvernement fédéral que la ville de Toronto est prête à se charger de l'organisation de l'Exposition mondiale et universelle de 1967 "et de sauver ainsi la réputation du Canada".

"On m'a critiqué il y a un mois parce que j'avais déclaré que Montréal avait d'énormes difficultés à organiser l'expo, a-t-il déclaré dans une entrevue. Pourtant voyez la situation aujourd'hui, elle a empiré".

Cependant, M. William Allan, président du Conseil du Toronto métropolitain a déclaré qu'il était trop tard pour que Toronto s'engage maintenant dans une telle aventure.

22 JUIN 1963

Juliette Légaré en quête d'une Alfa Roméo

Une jolie blonde de Montréal du nom de Juliette recherche actuellement son Roméo — Précisons tout de suite que ce Roméo n'a rien à voir avec le héros de Shakespeare.

Pilote de voitures de course, Juliette Légaré est en quête d'une "Alfa Romeo" ou encore de n'importe quelle sorte de voiture sport afin de participer aux courses de voitures sport qui seront tenues à St-Eugène, dimanche le 23 juin prochain.

Mlle Légaré, bien connue parmi les amateurs de voitures sport de Montréal pour son habileté au volant, n'a pas encore de voiture pour courir cette année.

Juliette est une des seules femmes à posséder un permis de compétition au Canada et elle adore la course automobile. Elle a commencé à s'y intéresser en prenant contact avec des mécaniciens et des conducteurs, et des constructeurs de voitures de course qui lui fournissaient les outils dont elle avait besoin dans son métier de muraliste.

Billets en vente au guichet de 10 a.m. à 9 p.m.
Réponses rapides aux commandes postales.

ELIZABETH TAYLOR
RICHARD BURTON - REX HARRISON
JOSEPH L. MANKIEWICZ
CLEOPATRA
A TODD-AO
Billets maintenant en vente, commandes postales acceptées

MATINEES - Lundi à jeudi à 7h p.m. \$1.50 - Vend. sans
8h.30, 9h.15, 10h.30, 11h.30
NIGHTS - Lundi à jeudi à 8h.30 p.m. \$2.00 - Ven. sans
8h.30 p.m. à 11h.30 p.m. \$1.50 - Dimanche à
7h.30 p.m. - \$1.50

ALOUETTE
MONTREAL - 1000 - 1000